

Séance du 22.08.2024

Edilité

Le CC délivre et traite

- 4 autorisations de construire
- 2 annonces de panneaux solaires
- 1 préavis pour le service cantonal des constructions
- 1 demande de régularisation

Rallye du Valais

L'organisation du Rallye du Valais (RIV) inclut la région d'Ayent/Anzère depuis de nombreuses années. Le RIV, fait partie du Championnat Européen des rallyes et reçoit chaque année une résonance presse sur tout le continent.

Le CC décide de participer à cette manifestation pour un montant de Fr. 10'000.00.

Subvention achat vélo électrique

Le CC prend connaissance des demandes d'aide au financement pour l'achat de vélos électriques. Le montant de subvention se monte à Fr. 940.50.

Le montant versé pour 2024 se monte à Fr. 12'538.80.

Subventions énergie

En vertu du règlement communal relatif aux mesures d'encouragement pour l'utilisation rationnelle de l'énergie et pour la promotion des énergies renouvelables, le CC décide d'attribuer des subventions pour un montant de Fr. 26'202.00 (14 dossiers).

Séance du 03.09.2024

Parking de Bonnefille

Suite à l'acceptation par le CC d'introduire une tarification au parking de Bonnefille à Anzère, un mandat de réalisation de ce projet a été confié à la société Transportplan Sion SA.

Le CC prend connaissance et valide la variante retenue. Le nombre de places de parc varie très peu. L'avantage de ce projet réside dans la bande routière discontinuée. Cette bande « protège » en quelque sorte, les personnes désirant s'équiper de leur matériel de ski. Ces bandes permettent également de délimiter le sens de la circulation.

La suite du projet consiste à sa mise à l'enquête publique. Ce parking payant devrait être en fonction dès le début décembre 2024.

Délivrance d'une autorisation d'exploiter

Conformément à la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées (LHR), le CC délivre une autorisation d'exploiter à M. Cédric Bouyer pour Anzère Spa & Wellness à Anzère.

Edilité

Le CC délivre et traite

- 2 autorisations de construire
- 6 annonces de panneaux solaires
- 1 demande de renseignements

Nomination du chef de l'EMCR

M. Christophe Dussex, chef de l'EMCR, a émis le souhait de quitter sa fonction qu'il occupe depuis 4 ans. Il avait succédé à M. Pierre Lauener qui fut le premier chef de cette structure mise en place au milieu des années 2010.

Pour remplacer M. Dussex, le CC valide la nomination de M. Philippe Bourban comme chef de l'EMCR. Il est actuellement chef du détachement du CSP de l'Adret pour la commune de Grimisuat. Son parcours au sein des pompiers, son rôle actuel de cadre et sa personnalité en font un très bon candidat pour ce poste.

Les communes d'Arbaz et de Grimisuat ont également validé cette nomination.

Subvention achat vélo électrique

Le CC prend connaissance des demandes d'aide au financement pour l'achat de vélos électriques. Le montant de subvention se monte à Fr. 578.95.

Le montant versé pour 2024 se monte à Fr. 13'117.75.

Subventions énergie

En vertu du règlement communal relatif aux mesures d'encouragement pour l'utilisation rationnelle de l'énergie et pour la promotion des énergies renouvelables, le CC décide d'attribuer des subventions pour un montant de Fr. 393'296.50 (raccordement d'immeubles au chauffage à distance).